

# EDITORIAL

## **Vous avez dit « ouverture » ?**

Le synode vient de se terminer. Le jour même, les envoyés de La Croix à Rome titrent « Le synode sur la famille ouvre la voie au 'discernement' pour les divorcés remariés », ajoutant « Il a conclu ses travaux par l'adoption d'un texte plus ouvert qu'attendu ». Qu'en est-il ?

### **Personne n'attendait ni ne désirait un changement de doctrine sur le mariage.**

Mais des théologiens et des exégètes s'étaient exprimés sur la nécessité de la revisiter ; par exemple, la référence au 'mariage primordial' d'Adam et Ève, la référence à une loi naturelle universelle, l'analogie qui est faite entre le lien Christ-Eglise et le mariage de l'homme et de la femme (Ep 5), etc. Leur travail ne semble pas avoir été retenu.

### **Il n'était pas question non plus de toucher à la pensée de Jean-Paul II et particulièrement à son exhortation apostolique 'Familiaris Consortio' de 1981.**

Nous pouvions donc avoir un peu peur. Le passage du document final sur les personnes divorcées, voté à une voix près, indique : « *L'échange avec un prêtre, en for interne, concourt à la formation d'un jugement correct sur ce qui fait obstacle à la possibilité d'une plus pleine participation à la vie de l'Eglise et sur les pas qui peuvent la favoriser et la faire croître.* » Et, plus loin : ce parcours de discernement « *ne pourra jamais faire abstraction des exigences de la vérité et de la charité de l'Evangile.* » Mais il n'est pas précisé 'ce qui fait obstacle' ni ce que veut dire 'plus pleine participation' et le mot sacrement n'apparaît pas.

Il semble que le fameux paragraphe 84 de Familiaris Consortio ait été repris, lequel indiquait que, pastoralement, on ne pouvait accueillir de la même façon toutes les personnes divorcées ; et cette indication n'a jamais été suivie d'effets. C'est ce que le document prévoit maintenant. Mais 'l'examen de conscience' et le 'parcours de discernement' avec un prêtre se faisant sous la responsabilité de l'évêque, concrètement, quelles latitudes seront données au prêtre ? A tout prêtre, à quelques-uns dûment désignés ? Le synode ayant demandé au pape de donner un document sur la famille, nous verrons bien la suite qui sera donnée à cette proposition.

### **Ce qui est sûr, c'est qu'avec notre pape François la miséricorde sera au rendez-vous... nous en avons tous besoin !**

Très bonne nouvelle, en tout cas, l'ouverture de la voie au baptême pour les catéchumènes remariés qui avaient divorcé d'un premier mariage civil.

**Bruno Laurent.**

# SOMMAIRE

## DOSSIER : **Toujours parents**

Entre "Beaux" .....	2
Points d'attention .....	4
Un groupe d'adultes cohérents.....	5
Pour le bonheur des enfants.....	6
Leurs parents divorcent .....	8
Faire jeûner le conflit .....	10
D'une étude de l'Insee (février 2015) .....	11
Briser la chaîne des erreurs.....	12
La Traversante .....	14
Séparations parentales et recompositions familiales.....	16
L'alliance parentale est inamovible.....	18
Un long combat.....	20
A nos enfants.....	22
BIBLIOGRAPHIE .....	7
VIE DE L'ASSOCIATION .....	24